



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)

Republique Française

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11
Date de la convocation : 28/09/2022		Date d'affichage : 28/09/2022
POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

L'an deux mil vingt-deux et le 4 octobre à 19 heures 00, Le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gilles BOYENVAL, Maire.**

Présents : Serge JACQUET, Bruno VITRY, Robert PILLET, Fabienne LOFFET, Thierry GUILLOU, Frédéric MARQUIS, Jérôme FILLOCQUE, Martine LEFEBVRE, François LOUIS
Absent excusé : Lionel POIDEVIN (pouvoir donné à Gilles BOYENVAL)
Secrétaire de séance : Bruno VITRY

Objet de la délibération :

TRAVAUX 2023

- Sente piétonne : devis du bureau d'études

Réf : 2022041001

Monsieur le maire présente le contrat de maîtrise d'œuvre du bureau d'études ARTEMIS.

Phase n°1 : Mission comprenant

Avant projet (AVP) :	1 500 € HT
Dossier de demande subvention :	300 € HT
Projet (PRO) :	1 200 € HT
	3 000 € HT

Phase n°2 : Mission comprenant Assistance aux contrats des travaux (ACT)

Montage du DCE :	500 € HT
Analyse des offres :	400 € HT
AMT :	100 € HT
	1 000 € HT

Phase n° 3 : Mission comprenant :

Visa des documents des entrepreneurs (VISA) :	300 € HT
Direction des études (DET) :	2 600 € HT
Assistance aux opérations de réception (AOR) :	300 € HT
	3 200 € HT

Levé topographique : 950 € HT

Total du devis : 8 150 € HT soit 9 780 € TTC

Le conseil municipal accepte le devis présenté et autorise monsieur le Maire à signer les documents de cette affaire.

Pour extrait conforme

Le Maire
Gilles BOYENVAL

